

T4 2022

# RAPPORT DE PROGRESSION DES ENGAGEMENTS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS : **BANQUE TD**

## Secteur

Services financiers

## Thème principal; sous-thème(s)

Carboneutralité

## Objectifs de développement durable des Nations Unies connexes



## Activité d'engagement

Vérification autonome

## Réactivité

Réactive

## État des placements (peut changer sans préavis)

Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Mandat NEI revenu fixe, Mandat NEI actions mondiales, Fonds équilibré durable mondial NEI, Fonds croissance et revenu NEI

## La TD se démarque par son choix en matière de réduction des émissions

**Objectifs :** évaluer les progrès vers la carboneutralité, comparer les stratégies climatiques des banques canadiennes et en exposer les différences.

Nous avons rencontré cinq banques au quatrième trimestre afin de poursuivre notre engagement pluriannuel sur leur rôle dans la transition mondiale vers la carboneutralité et leur capacité unique d'accélérer la décarbonation des sociétés au sein de leurs portefeuilles de prêts. Il reste beaucoup à faire, mais toutes les banques consacrent de réelles ressources à ce défi complexe.

À bien des égards, les approches des banques sont semblables. Elles sont membres de l'alliance bancaire Net Zéro; elles sont alignées sur le scénario de carboneutralité d'ici 2050 de l'Agence

internationale de l'énergie (bien qu'elles semblent s'en éloigner de différentes façons); et elles veulent soutenir les secteurs à fortes émissions en fournissant le capital nécessaire pour effectuer la transition plutôt que de refuser le financement. Elles mettent toutes sur pied des services-conseils pour aider les sociétés à élaborer des plans de transition.

Mais il y a des différences. La TD a répliqué aux critiques selon lesquelles ses cibles pour le secteur de l'énergie étaient fondées sur l'intensité en s'engageant à divulguer les émissions absolues associées à ces sociétés. Elle a aussi intégré ses activités de souscription dans la fixation de cibles, ce qui lui a permis de dresser un portrait plus complet de son exposition. Par ailleurs, ses cibles dans le secteur de l'énergie englobent l'ensemble de la

chaîne de valeur : en amont, au milieu et en aval. Pour ce faire, elle utilise l'intensité des émissions économiques plutôt que l'intensité des émissions physiques pour mesurer la réduction des émissions de carbone. En mesurant l'intensité des émissions par unité de chiffre d'affaires plutôt que par baril de pétrole, la TD peut non seulement inclure un plus vaste éventail de sociétés dans ses calculs, mais aussi mieux saisir la mesure dans laquelle une société réduit ses risques grâce à la diversification. Mais il y a un inconvénient : l'intensité économique peut fluctuer

en fonction des hausses et des baisses du chiffre d'affaires qui ne sont peut-être même pas liées aux efforts de réduction des émissions. La société est consciente des risques et affirme qu'elle s'efforcera de les atténuer.

**Étapes suivantes :** organiser une rencontre de suivi sur la biodiversité.

---

## *Une référence en matière d'engagement auprès des sociétés*

**Notre but consiste à protéger la valeur actionnariale, tout en influant sur la responsabilité des entreprises envers toutes leurs parties prenantes.**

Nous estimons qu'un engagement auprès des entreprises représente la meilleure manière d'atteindre cet objectif. Nous dialoguons directement avec celles-ci afin de les informer des risques ESG qu'elles courent, de les inciter à améliorer leurs résultats ESG et d'influer sur leur mode de fonctionnement. L'approche de NEI en matière d'engagement auprès des entreprises s'inscrit dans un modèle exclusif qui intègre des principes et des cadres reconnus à l'échelle internationale, comme les Principes pour l'investissement responsable, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE et les objectifs de développement durable des Nations unies.



**Parlez avec votre conseiller dès aujourd'hui pour savoir comment les solutions d'investissement responsable de NEI peuvent vous aider à atteindre vos objectifs.**

Le présent rapport est fondé sur les dossiers de NEI ainsi que sur ses recherches et ses impressions recueillies lors des échanges avec les entreprises. À moins d'indication contraire, aucune entreprise indiquée dans le présent rapport n'a examiné son contenu avant sa publication.

Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément des conseils financiers, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, les marchés évoluant en permanence. Les renseignements contenus dans le présent document sont jugés fiables, mais NEI ne garantit pas leur exhaustivité ni leur exactitude. Les opinions exprimées à l'égard d'une société, d'un titre, d'un secteur ou d'un marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des transactions concernant un fonds géré par Placements NEI. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur, et les risques et les incertitudes font souvent en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des renseignements ou des attentes prospectifs. Ne vous fiez pas indûment aux renseignements prospectifs.

Des commissions, commissions de suivi, frais de gestion et dépenses peuvent tous être associés à des investissements dans des fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se répéter.

Placements NEI est une marque déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est le commandité de NEI S.E.C. et une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est le seul commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq centrales de caisse de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.